

CHYPRE : UN TRIPLE ENJEU POUR LA TURQUIE

Pierre Blanc

La Découverte | *Hérodote*

2013/1 - n° 148
pages 83 à 102

ISSN 0338-487X

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-herodote-2013-1-page-83.htm>

Pour citer cet article :

Blanc Pierre, « Chypre : un triple enjeu pour la Turquie »,
Hérodote, 2013/1 n° 148, p. 83-102. DOI : 10.3917/her.148.0083

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chypre : un triple enjeu pour la Turquie

Pierre Blanc¹

La question chypriote demeure très présente dans l'agenda politique turc. Et pour cause : divisée depuis 1974, l'île abrite un fort contingent militaire turc et des événements récents ont remis Chypre sous les feux de l'actualité. La République de Chypre, privée *de facto* de sa partie turque au nord, a exercé la présidence de l'Union européenne entre juillet et décembre 2012, entraînant un fort mécontentement d'Ankara, elle-même engagée dans un processus d'adhésion de plus en plus hypothétique avec l'Union européenne. Rappelons que ce processus est justement entravé par l'occupation de l'île par les troupes turques.

Par ailleurs, la nouvelle alliance entre Chypriotes grecs et Israéliens, sur fond de découvertes d'hydrocarbures en Méditerranée orientale, irrite fortement Ankara. Cette réaction est à replacer plus largement dans le contexte de dégradation des relations turco-israéliennes depuis l'opération « Plomb durci » en 2009 à Gaza. En particulier, l'arraisonnement par Tsahal en mars 2011 du navire turc *Mavi Marmara* au large de Gaza a détérioré le climat entre les deux pays, qui avaient pourtant signé un partenariat militaire ambitieux en 1996. Quand les explorations ont été lancées en partenariat avec Israël dans la zone économique exclusive de Chypre, la Turquie a ainsi usé d'un ton comminatoire, considérant que les Chypriotes ne pouvaient pas s'arroger les ressources en hydrocarbures tant qu'un accord de règlement de la division de l'île n'avait pas été atteint. Ceci n'a pas empêché Ankara de lancer des explorations au large de la ville de Famagouste sise à l'est de l'île d'Aphrodite.

Décidément, l'île de Chypre n'en finit pas d'être au cœur, pour ne pas dire « prisonnière », des jeux stratégiques en Méditerranée orientale. À l'évidence, la

1. Chercheur CIHEAM, rédacteur en chef de *Confluences Méditerranée*, associé à l'Institut français de géopolitique.

« malédiction » de l'île, pourtant surnommée la *Makarya* (« la bienheureuse »), se trouve ainsi dans sa situation géographique, en sachant que le jeu stratégique ne se réduit pas à celui d'Ankara. Ainsi, tandis que l'île était hellénisée, l'arrivée d'une communauté turque à Chypre à partir de la fin du XVI^e siècle eut pour origine la volonté des Ottomans de s'arroger le contrôle de l'île à des fins sécuritaires. La séparation des deux communautés insulaires, entamée dès 1963 avec la formation des enclaves chypriotes turques et achevée en 1974 par l'arrivée des troupes turques au nord de l'île, peut s'analyser aussi à la lumière des considérations stratégiques turques. Enfin, la colonisation lancée au lendemain de cette « opération Attila » et le maintien d'une armée comptant encore quelque 35 000 hommes dans la partie septentrionale de l'île trouvent leur source dans le souci sécuritaire turc. Désormais, Chypre-Nord est une base importante pour la Turquie, tandis que l'arrivée des Turcs du continent y dilue l'identité chypriote.

Cette dimension sécuritaire n'a évidemment pas facilité le règlement de la question chypriote, Ankara voulant que la République turque de Chypre-Nord (RTCN) autoproclamée en 1983 fasse valoir au maximum les intérêts turcs. Avec Rauf Denktash, décédé en janvier 2012 mais en retraite politique depuis 2005, la Turquie a ainsi trouvé l'homme lige qui a pris le contrôle de la communauté chypriote turque dès 1968 et conduit la plupart des rounds de négociations avec intransigeance, faisant valoir les vues des militaires turcs longtemps aux commandes de la gestion chypriote. Notons que l'actuel président de la RTCN, Devis Eroğlu, se trouve dans la continuité idéologique de Rauf Denktash, son parti, le PUN (Parti de l'unité nationale), étant nationaliste pro-turc.

Cette dimension stratégique renforce l'importance de la question chypriote dans le débat politique turc où elle a été élevée au statut de cause nationale. Dans un pays longtemps instable sur le plan politique, ce statut porteur d'une certaine unanimité mérite d'être souligné. Le revers de cela réside dans l'instrumentalisation de la question chypriote sur la scène politique turque, avec une certaine propension au durcissement des positions. Pourtant, en 2004, la Turquie avait encouragé les Chypriotes turcs à soutenir le plan de règlement Annan, relativement avantageux pour Ankara mais surtout prometteur pour la Turquie alors très active dans son rapprochement avec l'Europe. Cependant, c'était sans compter sur le refus des Chypriotes grecs qui considéraient que le plan proposé ne respectait pas suffisamment certains de leurs droits considérés comme inaliénables. Aussi, depuis cet échec, confirmé ensuite par d'autres rounds de discussions, l'île demeure-t-elle divisée et c'est dans cette situation qu'elle vient d'endosser la présidence de l'UE au second semestre 2012 tandis que la Turquie trépigne – de moins en moins ? – sur le seuil d'une Europe en proie à bien des palinodies sur ce sujet.

S'intéresser à la relation qu'entretient Ankara avec Chypre, c'est donc s'intéresser à trois dimensions importantes en même temps que complémentaires de la

Turquie : sa stratégie, sa vie politique et sa politique européenne, chacune d'elles entrant en ligne de compte de façon décalée dans le temps. L'évolution de la position turque sur Chypre dépendra de ces trois éléments et de leur combinaison.

Les contextes changent, les desseins stratégiques demeurent

La représentation de Chypre en Turquie semble tenir de l'invariance. Parmi les nombreuses déclarations qui l'expriment, retenons ce que disait en 1983 le Premier ministre turc Turgut Özal :

Chypre est une île qui perce le milieu de la Turquie comme un poignard. Elle est extrêmement vitale du point de vue de notre sécurité. Cette île ne devra donc pas être entre les mains de nos ennemis. L'existence des Turcs dans le nord de l'île est une garantie dans cette direction.

Très significative de la représentation de l'île qui prévaut en Turquie, cette déclaration évoque la situation géographique de Chypre, la notion d'ennemis et, partant, la nécessité de contrôler cet espace insulaire au large du territoire turc. Rappelons que l'île se trouve à proximité des côtes turques, la distance la plus courte de l'île au continent étant de quelque 70 kilomètres. Cependant, davantage que la distance, sa position en vis-à-vis des ports de Mersin et d'Iskenderun n'est pas anodine. Ainsi, si l'histoire de la projection anatolienne à Chypre semble dévoiler une certaine téléologie par-delà les contingences, c'est bien parce que la situation géographique de l'île a poussé les Ottomans et les Turcs à utiliser certains de ces événements pour pousser plus avant leurs intérêts stratégiques.

Plusieurs moments montrent la constante de la géographie dans l'histoire du rapport des Turcs à l'île. Déjà Selim II, sous le règne duquel la conquête de l'île se fit en 1571, affirma que sa conquête, au détriment de Venise, avait été motivée par « des raisons de sécurité et de voisinage géographique » [Tenedikes, 1991, p. 33], le port de Mersin étant déjà un haut lieu du commerce de l'Empire, d'où la nécessité d'en contrôler son débouché chypriote. Il faut dire que les corsaires protégés par les autorités vénitiennes avaient trouvé refuge à Chypre [Finkel, 2006]. L'intérêt stratégique de l'île avait été en plus rehaussé avec les nouvelles conquêtes au Levant, Chypre étant entre le cœur anatolien de l'Empire et ses nouveaux territoires. La colonisation de l'île qui se produisit ensuite avait donc pour but de l'intégrer dans l'ensemble ottoman et d'en pérenniser le contrôle par Istanbul. Par l'envoi de soldats et par l'arrivée de continentaux dans la police et dans l'administration, Istanbul fit de Chypre une marche marine qui allait sécuriser les ports de la région anatolienne pendant plus de trois siècles, avant de l'abandonner par la force des choses à la Couronne britannique au tournant du XIX^e siècle. Il fallut alors

une situation difficile pour qu’Istanbul acceptât de transférer cette île en 1878. Avec la poussée russe vers les mers chaudes, la situation était devenue très délicate pour les Ottomans. Lors de la nouvelle guerre entamée en 1877, les Russes étaient même parvenus à proximité d’Istanbul en cette année 1878, obligeant celle-ci à chercher des alliés puissants. Le « don » à la Couronne traduisait ainsi une situation de faiblesse de « l’homme malade de l’Europe ». À défaut de la maintenir comme une base ottomane, Chypre avait alors été utilisée comme une « carte diplomatique » ainsi qu’elle le redeviendra dans sa marche vers l’Europe (*cf. infra*).

Ce n’en était pourtant pas fini des prétentions turques sur Chypre. Avec la dislocation de l’Empire après la Première Guerre mondiale, la reconstruction d’un espace turc sous l’égide de Mustafa Kémal ne laissait pas de place aux prétentions impériales mais la question de la sécurité territoriale demeura une priorité après le traumatisme de Sèvres. Aussi le leader de la nouvelle Turquie apparaissait-il préoccupé par l’importance stratégique de l’île comme l’attestent certains de ses propos² [Attalides, 1979, p. 83].

Le nationalisme grec à Chypre

C’est avec le développement du nationalisme grec à Chypre que le dessein de son contrôle direct se renforça. Avec le référendum organisé en 1950 par le clergé orthodoxe de l’île dont les résultats soulignaient la popularité de l’idée de fusion avec la Grèce, la Turquie se laissa aller au « syndrome de l’encerclement ». Dans l’opinion turque, cette idée était alors portée par certains mouvements panturcs dont l’un des hérauts, Alparslan Turkes, était originaire de l’île, ainsi que par le président turc, Adnan Menderes. Cette impression d’un encerclement provenait du fait qu’avec l’éventualité de l’union de Chypre et de la Grèce comme le souhaitaient les militants chypriotes de l’*Enosis* (« fusion »), les côtes anatoliennes étaient entourées d’un cordon d’îles sous souveraineté grecque, les îles du Dodécanèse étant rattachées à l’Hellade depuis 1947. L’acuité de cette idée d’encerclement était d’autant plus forte alors que le nord de la Turquie était sous

2. Alors que la Turquie était engagée dans une politique d’annexion progressive du territoire d’Alexandrette, Atatürk aurait dit que « ce n’était pas encore le tour de Chypre » (Ali Nesim, *Dogus*, 20 septembre 1984). De son côté, Dervis Manizade écrit : « Atatürk avait expliqué à l’état-major qu’étant donné que les îles de la mer Égée étaient sous contrôle de puissances étrangères, seul le sud pouvait constituer une ouverture côtière et une route d’approvisionnement pour la Turquie. Il ajouta aussi que face aux côtes méridionales de la Turquie il y avait Chypre et qu’en conséquence, si l’île était dans les mains d’un pays hostile, toutes les routes d’approvisionnement de l’Anatolie seraient coupées et la sécurité de la Turquie en serait menacée », *in Chypre, hier, aujourd’hui, demain*, p. 17.

la double menace de l'URSS et de la Bulgarie, sans compter que l'île accueillait un Parti communiste fort avec lequel Mgr Makarios pactisera une fois président.

La volonté de rompre ce cordon insulaire enserrant au sud les côtes anatoliennes allait guider toute la politique turque à Chypre entre 1955 et 1974. Assez rapidement s'exprima le dessein d'une partition de l'île (*Taksim*) pour en obtenir le contrôle et les rebondissements de l'histoire allaient être mis à profit par la Turquie pour parvenir à ses fins. En 1955, la conférence de Londres organisée par les Britanniques en réponse aux premiers attentats perpétrés par les Chypriotes grecs de l'EOKA³ marqua le lancement d'une telle politique. Cette convocation donna aux Turcs une occasion d'exprimer des revendications stratégiques très claires, le ministre des Affaires étrangères turc, Fatin Rüstü Zorlu, y déclarant que Chypre était un territoire turc [Ioannides, 1991, p. 68]. Néanmoins, le contrôle total de l'île étant difficile, la Turquie proposa une division du territoire comme alternative à l'*Enosis*. En 1957, le président Menderes présenta ainsi aux Britanniques et aux Grecs un projet de division de l'île de part et d'autre du 35^e parallèle, proposition qui révélait la volonté turque de s'arroger le contrôle de la zone septentrionale de l'île. Cette dimension stratégique du plan était d'autant plus patente que les régions demandées par le président Menderes accueillaient une minorité de Chypriotes turcs, majoritairement établis au sud. Avec les transferts de population qu'il supposait, le plan Menderes semblait donc faire peu de cas des préoccupations humanitaires.

Ce projet n'obtint pas gain de cause. Alors, pour réaliser ses objectifs géopolitiques, Ankara s'appuya dès 1957 sur l'organisation de résistance turque (TMT, Turk Mukavemet Teskilati) dont les actions menées sur le terrain révélaient les objectifs séparatistes portés par le pouvoir turc. La TMT encouragea, voire força, les Chypriotes turcs à se désengager de tout mouvement politique ou syndical et de toute association dont la structure était bicommunautaire. Mais l'action la plus démonstrative des intentions stratégiques d'Ankara eut lieu pendant les premiers affrontements intercommunautaires qui éclatèrent sur l'île en juin 1958 : en effet, la TMT organisa, pendant ces affrontements, des transferts de membres de la communauté chypriote turque vers les villages du nord de l'île appelé à passer sous contrôle turc [Baker, 1959, p. 247].

3. Ethniki Organosis Kyprion Agôniston, organisation nationale des combattants chypriotes, dirigée par George Grivas. Il se radicalisera par la suite et se verra expulsé de Chypre. Il y reviendra au début des années 1970, formant l'EOKA B qui commettra la tentative de coup d'État contre le président Makarios en juillet 1974.

De l'indépendance

Dépassés par le *divide and rule* qu'ils avaient mis en œuvre comme en Palestine et en Inde, les Britanniques, après avoir imposé le maintien de deux bases aérienne et navale sur le territoire (respectivement Akrotiri et Dhékélia)⁴, déclarèrent l'indépendance de la République de Chypre en 1960. Cette indépendance aurait dû enterrer l'idée d'une *Enosis* et délégitimer l'idée turque du *Taksim* mais les nouveaux affrontements insulaires au cours des années 1963 et 1964 remirent en question la cohabitation des deux communautés. À la conférence de Londres en janvier 1964, qui fit suite aux événements de décembre 1963 durant lesquels les Chypriotes turcs s'étaient retirés dans des enclaves, le ministre turc des Affaires étrangères, Feridun Cemal Erkin, affirma alors de nouveau le dessein stratégique de partition⁵. C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité turc décida le 2 juin 1964 une intervention militaire à Chypre, une idée qui fut finalement entravée par la lettre du président américain Johnson à son homologue turc.

Obligé d'obtempérer d'autant plus que le président soviétique Nikita Krouchtchev avait menacé Ankara de représailles dans l'éventualité d'une attaque de Chypre, les dirigeants turcs échouèrent donc dans leur projet d'intervention et la réalisation de leurs objectifs stratégiques sur l'île fut suspendue pour un temps. Dès lors, la Turquie mit en œuvre tout un soutien logistique aux enclaves avec comme but ultime de légitimer un jour la partition de l'île [Richard, 1976, p. 79]. Un rapport de l'ONU révéla de façon à peine voilée la finalité des enclaves alors sous commandement de la Turquie :

Le manque de liberté de mouvement des Turcs chypriotes est sans doute dicté par un but politique, celui de renforcer l'idée que les deux communautés de Chypre ne peuvent pas vivre ensemble en paix sur l'île sans une séparation géographique⁶.

La non-résolution du problème permettait à la Turquie d'attendre ainsi l'événement pour lui permettre de légitimer une intervention. Jugé trop proche des communistes de l'île tandis qu'il tenait à distance le projet d'*Enosis* avec la Grèce, Mgr Makarios fut victime d'un coup d'État de Nikos Sampson, fomenté par

4. La base aérienne d'Akrotiri utilisée par la Royal Air Force est très stratégique car l'ensollement permet d'y multiplier les manœuvres. Elle a été utilisée également lors des opérations de guerre ou de surveillance, notamment pendant la guerre du Golfe.

5. Il déclara ainsi « Chypre a une importance vitale pour la Turquie, pas simplement à cause de l'existence d'une communauté turque sur l'île, mais également à cause de sa position stratégique » ; en mai de la même année, il affirme que « la solution la meilleure serait de céder une partie de Chypre à la Grèce et l'autre partie, c'est-à-dire la plus proche de la côte asiatique, à la Turquie », in *The Cyprus Problem*, Nicosie, PIO, 1997, p. 11.

6. Rapport S/5764, 15 juin 1964.

les colonels grecs. C'est ce mobile qui allait permettre de réaliser le projet turc. Le jour du lancement de l'intervention turque sur l'île, les déclarations du ministre turc des Affaires étrangères, Turan Günes, soulignaient la dimension stratégique de l'opération de paix à Chypre : « Si nous n'avons pas présente à l'esprit l'importance stratégique de Chypre nous ne pouvons pas comprendre l'opération de paix que nous venons de lancer⁷. »

... à la partition

Après cette opération, 37 % de l'île passa sous le contrôle d'Ankara qui avait sous-traité son autorité à un pouvoir chypriote turc totalement inféodé, en la personne de Rauf Denktash. Au lendemain de l'intervention, la colonisation du territoire chypriote occupé par des paysans d'Anatolie non seulement répondait à des mobiles économiques – compenser le départ des 200 000 Chypriotes grecs – mais il était également dicté par une motivation beaucoup plus géopolitique : faciliter l'implantation d'une population nombreuse, c'était assurer à l'entité politique chypriote turque une légitimité d'ordre démographique qui en justifierait un jour sa légalisation sur la scène internationale. Plus cette entité serait importante sur un plan démographique et plus le pouvoir qui lui serait un jour reconnu permettrait à la Turquie de contrôler Chypre.

Sur le plan militaire un dispositif turc fut également mis en place, jamais démantelé ensuite. Actuellement, la partie septentrionale de l'île compte quelque 35 000 soldats, c'est-à-dire un contingent important, ramené à la taille du territoire occupé, soit à peine 3 350 km². En charge du contrôle du territoire, la force turque de paix à Chypre appartient au 11^e corps de la IV^e armée de l'Égée basée à Izmir, qui fut créée au lendemain de la crise chypriote de 1974. Deux régiments d'infanterie issus de ce 11^e corps se partagent le territoire septentrional de l'île. En cas de nécessité, ce contingent militaire turc peut être complété par une force de déploiement rapide basée dans les régions d'Adana et de Mersin. Bien que n'étant ni très grand ni très profond, le port de Kyrénia peut recevoir ces renforts grâce à de grands navires de guerre basés dans les ports de Tasucu ou de Mersin. D'autre part, en soutien à ces forces au sol, l'aviation turque peut décoller de la base d'Adana. L'aérodrome de Pınarbaşı (Krini) et celui plus important de Geçitkale (Lefkoniko), respectivement situés au nord-ouest et au nord-est de Nicosie, peuvent accueillir ces avions de combat comme cela s'est produit récemment, la montée des tensions énergétiques en Méditerranée orientale entraînant en 2011 l'arrivée d'un escadron de F-16.

7. *Hürriyet*, le 21 juillet 1980.

Avec ce dispositif qui compte trois fois plus d'hommes d'active que dans la partie méridionale de l'île, la Turquie peut ainsi assurer une protection aux résidents du Nord. Mais, plus que la simple protection des Chypriotes turcs, cette présence permet de réaliser les objectifs stratégiques de la Turquie et ainsi de faire de la partie septentrionale de l'île un avant-poste de sécurité des côtes situées au sud-est de l'Anatolie, le lancement d'une offensive depuis Chypre étant très improbable du fait de ce glacis turc sur l'île. En étant associée au dispositif de sécurité d'ensemble de la Turquie, l'île retrouve donc le rôle qui était le sien sous les Ottomans, c'est-à-dire celui d'une marche marine.

Chypre-Nord : indispensable à la stratégie militaire turque...

Au-delà de ces deux missions qui résident dans la protection des Chypriotes turcs ainsi que dans la sécurisation des côtes anatoliennes, la présence imposante de l'armée turque à Chypre-Nord a été pensée également dans une logique de prévention militaire en mer Égée. En effet, en s'assurant une suprématie militaire à Chypre, Ankara a voulu dissuader Athènes de prendre des décisions susceptibles de remettre en cause les prérogatives turques dans l'espace égéen ; par exemple, celle d'élever de 6 à 10 milles la zone aérienne au-dessus des îles Égéennes ou celle d'élargir les eaux territoriales de ces mêmes îles faisant de la mer Égée un « lac grec ». La forte présence militaire à Chypre a été ainsi pensée comme une force de démonstration (*show force*) capable de faire pression sur la Grèce. Il semble que cette *show force* ait été utile en particulier quand, à partir de 1997, les Chypriotes grecs ont voulu déployer des missiles sol-air S-300. Envisagée dans le cadre de la doctrine de défense commune mise en œuvre avec la Grèce, l'installation de ces missiles de fabrication russe devait assurer une protection aux avions grecs et ainsi leur permettre d'atteindre la Turquie en cas de conflit. Finalement, ces missiles n'ont pas été installés et, depuis cette crise, les relations avec la Grèce se sont nettement réchauffées au point qu'Ankara et Athènes ont entamé des discussions très difficiles sur les questions égéennes dès 2002. Cinquante-deux réunions se sont ainsi déroulées depuis ce lancement mais les violations réciproques de l'espace aérien et maritime n'ont jamais cessé. À l'issue de leur rencontre à Athènes le 10 octobre 2012, les ministres des Affaires étrangères turc et grec, Ahmet Davutoglu et Dimitris Avramopoulos, ont décidé de relancer ces discussions. Mais, jusqu'à nouvel ordre, cette approche turque en termes de *show force* est maintenue.

Plus largement, cet attachement au *statu quo* militaire réside dans la volonté turque de renforcer sa position dans la région. Pour une puissance régionale comme l'est la Turquie – et en dépit de son sacro-saint principe kémaliste de refus de tout expansionnisme –, il est en effet utile de posséder cette gigantesque base

offshore qu'est Chypre-Nord. Une base qui peut être équipée, si besoin est, en vue d'asseoir son contrôle militaire sur la région. Déjà en 1980, le ministre des Affaires étrangères turc montrait de façon voilée qu'il n'était sans doute pas insensible à cet aspect :

Chypre est un énorme porte-avions qui s'est ancré dans la partie la plus stratégique de la Méditerranée orientale. Il met toute la Méditerranée orientale sous un contrôle militaire. Il est à un pas des côtes turques et à deux pas de la péninsule Arabique. Il est comme un gardien du canal de Suez⁸.

Trente ans après, cette analyse vaut toujours et les développements récents tendent même à en renforcer la pertinence. Chypre se trouve en effet en face de Yümürtalik en Turquie où débouche le nouvel oléoduc venu de la région Caspienne, le fameux BTC (Bakou, Tbilissi, Ceyhan) qui avait suscité beaucoup de tensions entre Russes et Turcs⁹. Cet élément n'est pas anodin pour un pays comme la Turquie qui se prévaut de devenir un important *hub* énergétique entre l'Asie et l'Europe. Qui plus est, cette présence à Chypre n'est pas inutile non plus à un moment où la Méditerranée orientale dévoile la richesse de son sous-sol en hydrocarbures, en particulier de gaz. Nous ne sommes qu'au début de la prospection et déjà les réserves se révèlent importantes. En Israël, le consortium américano-israélien en charge de cette opération a découvert plusieurs gisements de gaz, le « Léviathan » étant plus abondant avec ses supposés 450 milliards de mètres cubes. Dans les eaux chypriotes, des gisements importants sont aussi susceptibles d'être rapidement exploités. Dans le compartiment 12 (« Aphrodite ») des eaux chypriotes, les premières prospections ont révélé la richesse gazière de son sous-sol (la réserve de ce compartiment a été estimée à 750 milliards de mètres cubes). Mais une chose est de déceler, une autre est de prélever. Or les infrastructures de prélèvement ne seront pas opérationnelles avant 2019. Cependant, Chypriotes grecs et Israéliens ont déjà prévu de construire des unités de stockage en commun dans la région de Limassol au sud de l'île. Pour les sécuriser ainsi que pour protéger les techniciens et ingénieurs israéliens appelés à venir vivre sur

8. *Hürriyet*, 20 juillet 1980.

9. La vente de missiles S-300 par Moscou à Chypre avait pu être interprétée en Turquie comme un moyen russe d'entraver le choix du BTC. Cet achat intervenait à un moment où les tracés des oléoducs d'acheminement du pétrole de la Caspienne étaient en pleine discussion. Non seulement le tracé BTC défendu par Ankara et soutenu par Washington était plus coûteux que celui passant par la Russie mais l'installation de missiles de longue portée à moins de cent kilomètres du terminal pétrolier de Yümürtalik entravait les chances du projet auprès des consortiums d'exploitation. Ajoutons que l'instabilité dans le Sud-Est anatolien, où le PKK, allié de Moscou, donnait aussi du fil à retordre à Ankara, ne facilitait pas non plus le BTC. Voir à ce sujet Stéphane Yérasimos, « Des histoires de tuyaux et de pétrole », *Hérodote*, n° 81.

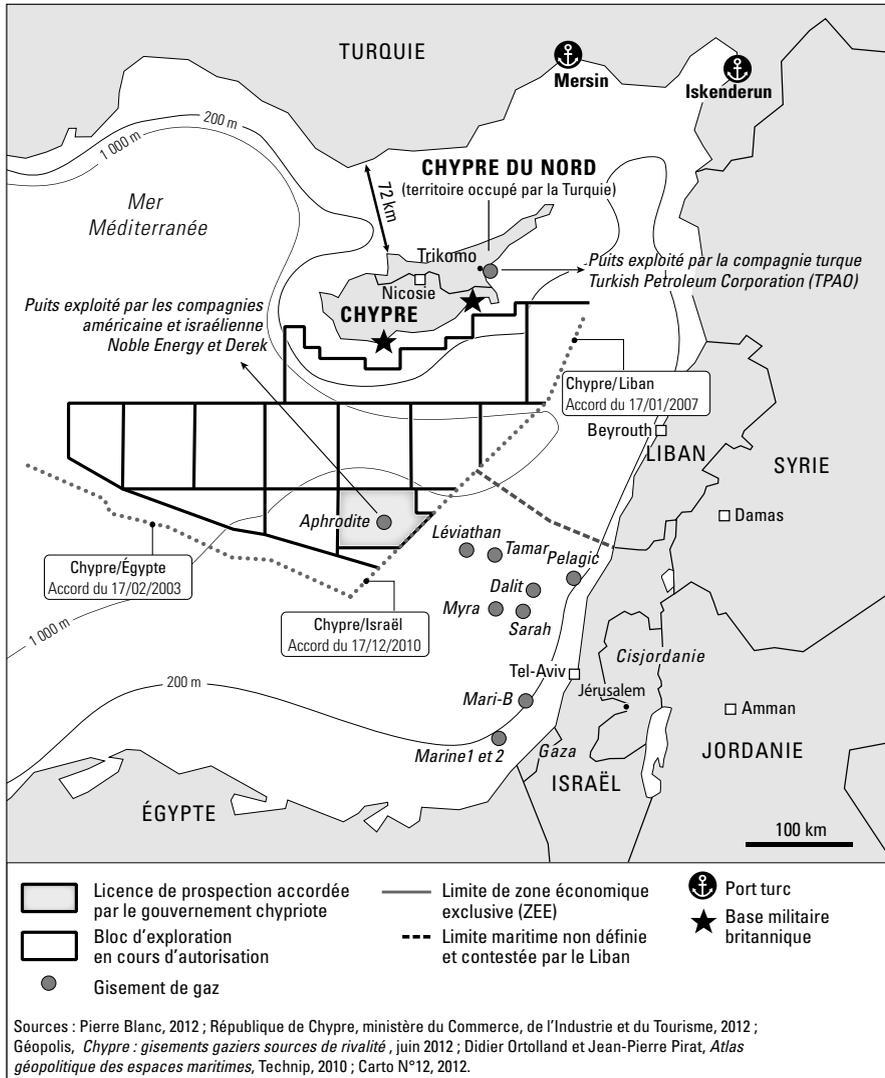
l'île, Benjamin Netanyahu a annoncé, lors de sa visite à Chypre en février 2012, qu'il y déploierait des commandos. Il a même évoqué le nombre de 20 000 soldats et de 30 000 civils israéliens (les techniciens, les ingénieurs et leurs familles). Ce nouveau contexte énergétique et militaire renforce donc l'importance pour la Turquie d'être présente sur l'île : elle ne veut pas rester à l'écart de cette donne énergétique et son nouveau rival israélien y gagne en présence.

En Turquie, cette façon de penser Chypre dans le contexte des relations tendues qu'elle a pu entretenir avec son voisinage n'est pas nouvelle. Sans revenir aux années 1950 et 1960 où la Turquie voulait prévenir un encerclement hellénique et communiste, on peut évoquer les années 1990 où elle s'est pensée entourée d'une alliance régionale antiturque rassemblant Kurdes, Syriens, Arméniens, Grecs et Chypriotes grecs, les uns et les autres étant soutenus par la Russie postcommuniste. Dans ce contexte, le maintien de troupes à Chypre apparaissait d'autant plus justifié en Turquie. Aujourd'hui, malgré les efforts de la diplomatie turque emmenée par Ahmet Davutoglu qui a théorisé le fameux « zéro problème avec les voisins », on aurait pu penser que ce ressenti disparaîtrait. Or la situation n'a pas vraiment évolué. Si un réchauffement a pu se produire avec la Syrie jusqu'au début du soulèvement dans ce pays en mars 2011, la Turquie n'est pas véritablement réconciliée avec son environnement. Aux anciens rivaux (Chypriotes grecs et Kurdes) s'ajoutent donc les Israéliens qui ont signé en janvier 2012 un accord de défense avec les Chypriotes grecs, cet accord prévoyant notamment l'usage de la base de Paphos pour les avions israéliens¹⁰. Par ailleurs, Ankara entretient toujours des relations de méfiance avec la Grèce et l'Arménie – en dépit des efforts de rapprochement – mais aussi avec la Russie dont les relations avec la République de Chypre sont toujours très suivies dans le cadre de ce qui peut apparaître encore à Ankara comme un axe orthodoxe¹¹. La Turquie trouve ainsi dans ce contexte des raisons de ne pas se désintéresser de sa présence sur l'île. Et cela d'autant plus que, comme nous allons le voir, Chypre, véritable question nationale en Turquie, y occupe encore une place importante dans le jeu politique.

10. Cet accord a été signé lors de la visite du ministre de la Défense chypriote, Dimitris Eliades, à Tel-Aviv où il a rencontré son homologue Ehud Barak. Benjamin Netanyahu s'est rendu à Chypre en février 2012 tandis que le président Shimon Pérès s'y était rendu en novembre 2011.

11. En août 2012, Nicosie a même demandé l'aide financière de Moscou, Chypre faisant face à une grave crise financière. Ses banques souffrent en effet beaucoup de la crise en Grèce où elles s'étaient beaucoup investies.

CARTE 1. – CHYPRE ET LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE : DES ESPACES STRATÉGIQUES



© HT 2013 - Revue Hérodote N° 148

Chypre, une question nationale

Le 4 septembre 2012, alors que la Turquie connaissait un nouveau durcissement de la situation en Anatolie du Sud-Est, le président de la Grande Assemblée nationale turque, Cemil Çiçek, déclara que la question du terrorisme (entendu kurde) devait constituer « une question nationale à côté de Chypre qui est la grande question nationale¹² ». L'occurrence de ce type de déclaration est grande en Turquie¹³. Dans un pays où le nationalisme (*milliyetçilik*) constitue l'une des six flèches de l'idéologie kémaliste, le statut de cause nationale (*millî Dâva*) attribué à la question chypriote a d'autant plus de plus de signification. Ce statut signifie que le problème chypriote fait l'objet dans la population de ce pays d'une unanimité sur l'essentiel des aspects qu'il recèle. Cette unanimité n'est pas anodine pour un pays assez fracturé sur les plans politique, culturel et économique. Plusieurs facteurs expliquent cette fonction cohésive pour la société turque de la question chypriote.

La plupart des cartes en Turquie présentent l'île, au moins la partie septentrionale, comme territoire turc, ce qui facilite l'ancrage populaire de l'idée de propriété turque de l'île. Ensuite, l'encercllement de leur territoire est une représentation très prégnante chez les Turcs par-delà les cercles militaires. Et l'opinion publique semble assez familière avec l'idée que Chypre est un point stratégique qu'il faut contrôler pour justement prévenir cet encercllement. Avec la doctrine de défense commune mise en place par Chypre et la Grèce et, surtout, avec la commande des missiles S-300 par la République de Chypre en 1997, cette idée d'encercllement était revenue en grande force dans l'opinion publique turque. Cela d'autant plus que ce thème récurrent en Turquie avait alors été évoqué avec insistance, aussi bien par les dirigeants que par les experts qui avaient profité de toutes les tribunes – journaux ou plateaux de télévision – pour en exposer les risques. Ainsi, la crise des missiles avait permis de faire auprès de la population tout un exercice de pédagogie en matière de stratégie. Bien sûr, la relation avec la Grèce s'est améliorée depuis le début de la décennie 2000 mais la dimension stratégique du problème chypriote semble bien ancrée.

Cependant, réduire l'intérêt que porte l'opinion turque pour Chypre à sa dimension stratégique serait excessif : une communauté de destin semble lier les Turcs aux Chypriotes turcs, la présence de quelque 300 000 Chypriotes turcs en

12. *Hürriyet Daily News*, 4 septembre 2012.

13. En visite à Chypre-Nord en décembre 1998, le président turc Süleyman Demirel avait ainsi déclaré de façon éclairante : « Les gouvernements vont et viennent en Turquie, mais la question de Chypre est toujours suivie de très près par les dirigeants en place, parce que Chypre est la cause nationale de toute la nation turque », *Kıbrıs*, 14 décembre 1998.

Turquie agissant comme un aiguillon¹⁴. D'autre part, l'opération menée contre les Grecs en 1974 constitue un sujet de fierté pour les Turcs car elle est la première victoire de la Turquie républicaine depuis 1922. Dans une population méditerranéenne au sens de l'honneur particulièrement affirmé, ce sentiment de victoire ne peut être qu'exacerbé. Cet honneur des Turcs est d'autant plus exalté avec l'affaire chypriote qu'ils ont le sentiment, en tant que grands frères (*agabey*) de la mère patrie (*anavatan*), d'avoir sauvé leurs frères de sang de l'enfant patrie (*yavruvatan*) du massacre auquel ils étaient promis. Ainsi, l'intervention turque de 1974 est perçue comme une œuvre de paix et de justice opérée par le sacrifice de certains de leurs concitoyens qui ont payé de leur vie la défense de leurs frères insulaires, la notion de sang versé étant très importante dans la construction d'une cause nationale en Turquie [Copeaux, 2001]. Ce sacrifice pour la paix est d'autant plus perçu en Turquie que le sang n'a pas coulé au nord de l'île depuis 1974, à l'inverse d'autres territoires voisins. Dans les années 1970 et 1980, le traitement des communautés musulmanes en Bulgarie et en Grèce a pu en effet conforter ce sentiment. Dans les années 1990, la tragédie des musulmans de Bosnie et du Kosovo, persécutés par les orthodoxes serbes, ainsi que le sort des Tchétchènes vivant sous le joug russe ont abondé dans le même sens. Les médias ainsi que la présence en Turquie de communautés nombreuses issues de ces territoires ont contribué à cette prise de conscience.

La logique stratégique et les sentiments de victoire et de justice qu'éveille l'île de Chypre constituent donc le cœur du consensus de l'opinion turque sur le sujet. À cela, on peut rajouter la grande popularité dont a joui Rauf Denktash dans la société turque. Même s'il a disparu des écrans depuis 2005, le concert de louanges qu'il a reçu en Turquie après sa mort au début de l'année 2012 en dit long sur sa popularité. Qualifié de *ghazi* en Turquie, un titre que l'on donnait aux défenseurs des frontières de l'Empire ottoman, il était considéré comme le symbole de la résistance aux visées hostiles de la Grèce contre les Turcs. Dans une société qui exalte le nationalisme et le sens du combat, Rauf Denktash était en résonance, même si les manifestations chypriotes turques, entre 2002 et 2003, pour pousser à la réunification de l'île dans le cadre de sa future adhésion à l'Europe avaient révélé au grand public turc que son positionnement n'était pas source d'unanimité au nord de l'île.

Étant donné son statut de question nationale, les formations politiques turques n'ont pas fait montre de grande diversité sur la question chypriote à l'exception

14. Beaucoup parmi les membres de cette communauté chypriote n'ont pas vécu à Chypre, les arrivées des Chypriotes turcs sur le continent étant échelonnées depuis un siècle. Cette communauté ne semble pas très bien organisée. Toutefois un journal chypriote turc – *Kıbrıs Hürriyet* – a été fondé à la fin des années 1990. D'autre part, chaque année une conférence des Chypriotes turcs vivant à l'étranger est organisée en Turquie.

du courant peu audible de l'extrême gauche, qui relaie la contestation d'une partie des Chypriotes turcs très critiques au sujet de l'emprise turque sur leur territoire¹⁵. À côté des grandes formations politiques, les ultranationalistes du MHP (Parti de l'union nationaliste)¹⁶, certes recentrés depuis que Devlet Bahçeli en a pris le contrôle en 1997, ont toujours été en pointe, eux qui comptent soixante et onze députés à la Grande Assemblée turque depuis les dernières élections de 2011. Pour des raisons historiques et idéologiques, ce parti est un aiguillon sur la question. Son fondateur Alparslan Türkeş était un Chypriote turc et son idéologie participe d'un certain panturquisme. Dans le discours du parti, l'annexion du nord de l'île est à peine voilée comme cela a pu être le cas dans la mouvance islamiste avant qu'elle connaisse une transformation dans les années 2000. Ces islamistes sous leurs différents avatars¹⁷ ont ainsi pu voir dans l'idée d'annexion une façon de reconstituer un peu de la *Oumma* que le Parti de la prospérité avait rebaptisé *islamistan*, ou tout au moins un peu de l'Empire ottoman que les intégristes musulmans de Turquie ont eu tendance à glorifier. L'AKP, qui a rompu largement avec certains thèmes de cette matrice islamiste, ne porte plus ce dessein et son approche est beaucoup plus pragmatique. Sur le dossier chypriote, il a même fait preuve d'une réelle ouverture dans les années 2000 (*cf. infra*). Cela dans le contexte de rapprochement avec l'UE et tandis que l'armée voyait son influence politique reculer.

Ainsi, au-delà des distinctions politiques sur la question, ce statut de question nationale a pu faire du dossier chypriote un lieu de légitimation des pouvoirs turcs. Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la vie politique turque a été marquée du sceau de l'instabilité avec des périodes autoritaires (1960, 1970, 1980-1983) encadrant des périodes de coalitions plus ou moins fragiles à l'exception de la décennie 2000. Sans doute cette fragilité explique-t-elle l'instrumentalisation politique de la question. En effet, lorsque l'on s'intéresse à la vie politique turque depuis le début de la partition de l'île en 1974, tous les acteurs au pouvoir ont usé de la surenchère sur la question chypriote étant donné l'écho qu'elle reçoit en Turquie. Même les pouvoirs les plus tournés vers l'Occident (Turgut Özal de l'ANAP, Tansu Çiller du DYP) ont usé à un moment ou un autre d'une rhétorique

15. La gauche chypriote turque critique la présence massive de l'armée turque, la libéralisation économique de la RTCN sous la pression d'Ankara et la colonisation turque qui réduit la chypriocité de l'île et qui est également accusée d'introduire une criminalisation de l'île *via* l'arrivée de membres du mouvement des Loups gris, un mouvement d'extrême droite. Sur ces aspects, on pourra lire : Étienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux, « Que veulent les Chypriotes turcs ? », *Outre-Terre*, 2005/1 (n° 10), p. 463-475.

16. Milliyetçi Harekat Partisi.

17. Dans l'ordre, le Parti du salut national (Milli Selamet Partisi), le Parti de la prospérité (Refah Partisi) et le Parti de la vertu (Fazilet Partisi).

ture sur la question. Tansu Ciller, qu'on avait présentée comme la figure moderniste par excellence, avait même été à l'origine d'une opération d'envoi de Loups gris à Chypre au cours de l'été 1996 où des affrontements avaient eu lieu sur l'île. Il faut dire que sa coalition, composée avec les islamistes du Parti de la prospérité, était alors sous le strict contrôle de l'armée très attachée au sécularisme, l'une des « six flèches » du kémalisme, mais aussi particulièrement impliquée sur le dossier chypriote comme sur le dossier kurde. En face de ce pouvoir militaire, longtemps *policy makers* dans le dossier chypriote, les pouvoirs civils, souvent fragiles, étaient donc souvent poussés à la surenchère sur la question insulaire.

En ce sens, on peut dire que tout comme Chypre est prisonnière de la stratégie turque, elle a été aussi prisonnière de l'instabilité turque et de la mobilisation de l'armée dans le champ politique¹⁸. Cependant, cette situation politique a changé avec l'entrée dans le XXI^e siècle. L'arène politique s'est fortement stabilisée alors que l'armée s'en est vue progressivement exclue. Mais cette nouvelle donne politique a été facilitée par l'activation du dossier d'adhésion à l'Union européenne qui a eu lui-même des effets momentanés sur la gestion turque du dossier chypriote.

Chypre, une carte diplomatique vers l'Europe ?

Depuis que la Turquie a entamé une marche vers l'Europe – officiellement en 1963 avec la demande d'association –, il semble que les grandes étapes de ce rapprochement interfèrent avec le dossier chypriote. Tout laisse penser que la Turquie utilise Chypre comme une carte diplomatique dans son chemin vers l'Europe. Au moins trois moments révèlent cet état de fait.

Après le dépôt de la demande d'adhésion à la communauté économique européenne en 1987, le Premier ministre, Turgut Özal, avait adopté une attitude plus conciliante sur Chypre et plus généralement sur le différend avec la Grèce. Conséquence de cette nouvelle stratégie diplomatique d'Ankara destinée à faciliter l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, l'année 1988 fut marquée par un réchauffement des relations gréco-turques. Devenu président de la République en novembre 1989, il continua à être très actif en politique étrangère, ce qu'aucun

18. Cette réalité n'est pas nouvelle : même si la décision d'intervenir à Chypre en 1974 doit être analysée bien sûr et surtout à l'aune des considérations géostratégiques, un mobile plus politique n'est pas à exclure non plus. Le gouvernement dirigé alors par Bülent Ecevit était contre nature puisqu'il associait le Parti islamiste du salut national et le Parti républicain du peuple que dirigeait alors le Premier ministre en exercice. Le caractère fragile de cette coalition ainsi que la suspicion de l'armée à l'égard des idées progressistes d'Ecevit avaient donné à celui-ci une raison supplémentaire d'intervenir.

président turc n'avait été jusqu'alors, à l'exception de Mustafa Kemal. Sur Chypre, sa volonté apparente de régler le problème pour faciliter le rapprochement avec l'Europe se traduisit en 1991 par la proposition d'une conférence quadripartite avec les Chypriotes grecs, les Grecs, les Chypriotes turcs et, bien sûr, la Turquie. Il assumait ainsi l'idée que chaque mère patrie devait exercer une pression modérée sur son allié insulaire [Bölükbaşı, 1998, p. 411-434]. Cette posture est d'autant plus significative qu'il avait lui-même adopté auparavant un ton plus dur sur le dossier, ceci soulignant l'usage de la carte chypriote¹⁹.

Autre moment révélateur : à la mort du président turc, son remplacement en mai 1993 par Süleyman Demirel et l'arrivée comme Premier ministre de Tansu Ciller, élue en juin présidente de ce parti, avaient fait basculer l'État turc sous l'influence du DYP, même si d'autres partis seront associés au Parti de la juste voie dans différentes coalitions. Mais, pour la très occidentale Tansu Ciller, la priorité politique des différents gouvernements qu'elle dirigea fut l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, et, au moins dans un premier temps, la réalisation d'une union douanière avec Bruxelles. Dans ces conditions, rien ne devait venir dégrader les relations déjà tendues de la Turquie avec la Grèce qui demeure incontournable dans le processus décisionnel européen. C'est sans doute dans cette logique qu'il faut interpréter le peu d'empressement du chef de gouvernement turc à condamner en 1994 la signature de l'accord de défense commune entre Chypre et la Grèce, pourtant clairement orienté contre la Turquie. Cette faible détermination fut d'ailleurs très fortement critiquée par l'opposition. Quand, la même année, son ministre des Affaires étrangères, le kémaliste Muntaz Soysal, évoqua l'idée d'établissement d'un protectorat sur Chypre, la défense et la diplomatie de la République turque de Chypre-Nord (RTCN) étant intégrées à la Turquie, Tansu Ciller évinça celui qu'elle considérait comme étant trop nationaliste pour faciliter la marche de la Turquie vers l'Europe. Dans la même logique, elle ne s'opposa pas alors à la candidature de Chypre à l'Union européenne, une attitude dans laquelle la presse et l'opposition virent alors une compensation (*taviz*) en échange de l'accord douanier turco-européen qui fut finalement signé en décembre 1995. Mais cette attitude relativement souple de Tansu Ciller sur la question chypriote changea en 1996 alors que sa coalition avec les islamistes était menacée par l'armée (*cf. supra*).

19. Notamment lors d'une visite à Chypre-Nord où il déclara : « Au moment où j'ai posé le pied sur cette terre, je me suis senti dans l'une des provinces de la Turquie. » À ce propos, l'opposant chypriote turc Özker Özgür ne manqua pas de réagir dans le journal *Yenidüzen* du 7 juillet 1986 en disant que « Özal n'était pas venu ici comme un invité mais comme le propriétaire de Chypre ». D'autre part, avant son revirement, il avait fait de la défense contre la Grèce une de ses priorités politiques, ce qui eut bien sûr une influence sur la militarisation de Chypre.

Le troisième moment montrant ce lien entre les dossiers chypriote et européen se situe au début de la décennie 2000 où un véritable changement de paradigme politique s'est produit en Turquie. D'une part, la victoire des islamistes du Parti de la justice et du développement (AKP) aux élections de 2002 a constitué un événement dans un pays marqué par la laïcité kémaliste. D'autre part, alors que les militaires s'étaient opposés dans les années 1990 à l'emprise des islamistes sur la société turque, force est d'admettre qu'ils ont progressivement perdu du terrain dans leur face-à-face avec l'AKP.

L'AKP lui-même est le fruit d'une évolution. Ce parti s'est en effet purgé de la mouvance la plus radicale passée dans le Parti de la félicité (Saadet Partisi) tandis qu'il a capté l'électorat de centre droit du DYP et de l'ANAP (Parti de la mère patrie, Anawatan Partisi) [Billion, 2006], tout cela traduisant une évolution vers des positions moins radicales que celles qui avaient pu prévaloir jusqu'au tournant du XXI^e siècle. Mobilisé sur le dossier de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, le gouvernement AKP a profité de ce processus d'intégration pour tenter et réussir à réduire le rôle des militaires dans le processus décisionnel, cette intrusion étant considérée comme rédhibitoire pour une intégration à l'Europe. Depuis 2003, le Conseil de sécurité nationale (MGK) n'est plus dirigé par un militaire, son secrétaire général étant désormais un civil²⁰. Dans ce contexte de rapprochement avec l'Europe, on comprend également le soutien du gouvernement AKP au projet de règlement de la question chypriote soumis par Koffi Annan alors secrétaire général de l'ONU [Bertrand, 2010, p. 103-123]. Ce plan avait pour but de parvenir à la réunification de l'île avant son entrée dans l'UE prévue en 2004. Pour Ankara, il s'agissait-là d'une opportunité pour faciliter le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE. Ce plan prévoyait l'établissement d'une confédération régie par un système institutionnel complexe et garantie par la Grèce et la Turquie. Il fut soumis à référendum des deux côtés de l'île mais les Chypriotes grecs le refusèrent à la différence des Chypriotes turcs²¹.

À l'intérieur, cet appui de la Turquie au règlement chypriote a semble-t-il alimenté la conviction du réseau Ergenekon prêt à renverser le pouvoir AKP²². À l'extérieur, l'attitude de la Turquie a été saluée par l'UE et les négociations

20. Par ailleurs, le vice-Premier ministre et le ministre de la Justice deviennent membres du MGK, ce qui renforce le poids des civils face aux militaires.

21. Parmi les raisons de ce refus, il y avait la limitation au nord de la libre installation des Chypriotes grecs et de la restitution de leurs anciennes propriétés tandis que les colons turcs pouvaient s'y maintenir.

22. Ergenekon est le nom d'un groupe qui aurait tenté de créer une situation d'instabilité, après l'élection de l'AKP en 2002 puis en 2004 après l'acceptation par la Turquie du plan onusien pour Chypre, pour justifier un nouveau coup d'État.

d'adhésion commencèrent le 2 octobre 2005 avant qu'elles ne se grippent rapidement. En effet, la Turquie n'a pas permis l'extension de l'accord d'union douanière à la République de Chypre, nouvellement entrée dans l'UE. Cette rebuffade était liée au fait qu'Ankara n'avait guère goûté le vote des Chypriotes grecs lors du référendum de 2004. D'autre part, cet accord permettant de faire entrer les marchandises de la République de Chypre ne s'accompagnait pas de la possibilité pour les produits de la RTCN d'entrer en Europe. Ce nouveau contentieux explique ainsi le gel de treize chapitres sur les trente-trois qui doivent être ouverts et conclus avant une adhésion de la Turquie à l'UE. Depuis la décision de gel en 2006, les Chypriotes grecs, les Allemands et les Français sous la présidence de Nicolas Sarkozy ont été en première ligne d'un certain durcissement de la relation avec la Turquie, ces deux pays défendant l'idée d'un partenariat privilégié plutôt qu'une adhésion pleine et entière. Ce n'est pas avec la présidence chypriote entre juillet et décembre 2012 que la situation s'est améliorée.

La Turquie se trouve ainsi dans un moment faible de sa relation avec l'Union européenne et la population turque semble elle-même se désintéresser du projet d'adhésion²³. Parmi les facteurs qui expliquent cette évolution se trouvent les réticences de certains pays européens et la crise économique dans l'UE qui la rend moins attrayante. N'oublions pas non plus que la Turquie a atteint de son côté des niveaux de croissance de 8 % et que sa puissance régionale, indexée pour partie sur ces performances économiques, s'est fortement accrue.

Le refroidissement des relations entre l'Europe et la Turquie n'est donc pas pour faciliter le processus de réunification de l'île même si la décision ne revient pas exclusivement à Ankara. Les Chypriotes turcs, représentés aujourd'hui par un *hardliner* en la personne de Dervis Eroglu, mais aussi les Chypriotes grecs sont les acteurs de ce processus.

Conclusion

Pour des raisons à la fois stratégiques, politiques et diplomatiques, la politique chypriote en Turquie occupe donc une place encore importante. Nous avons délibérément analysé ces trois variables sur des temps relativement longs, en tout cas pour les deux premières. Cette approche au prisme de la géohistoire permet de s'exonérer de l'effet de loupe sur un pas de temps trop court qui ne permet pas de prendre suffisamment la mesure des logiques à l'œuvre.

23. Depuis 2003, divers sondages montrent un net refroidissement de l'opinion turque sur le sujet de l'adhésion. Alain Servantie, « Quelle Europe pour les Turcs ? », in *La Turquie d'aujourd'hui au miroir de l'histoire, Confluences Méditerranée*, n° 83, p. 31-42.

Du fait de ces dynamiques, la Turquie demeure toujours plus présente à Chypre. Tout un symbole, en 2014 une conduite d'eau souterraine venue de Turquie, tel un cordon ombilical, permettra d'approvisionner le nord de l'île dont le déficit hydrique demeure inquiétant [Blanc, 2006, p. 103-105]. De même, il est prévu qu'à cette échéance la Turquie fournisse l'électricité à la RTCN. Plus largement, il est à noter que l'intégration de l'économie chypriote turque à l'économie anatolienne se poursuit *de facto*. Après avoir pâti des piètres résultats économiques de la Turquie, l'embellie dans ce pays renforce une économie turque chypriote soumise à un large embargo du fait de son illégalité internationale. Cependant, cette amélioration de la situation économique n'empêche pas l'opposition chypriote turque de dénoncer la voie libérale suivie par le gouvernement de la RTCN en écho à la politique du gouvernement AKP en Turquie. De même, elle critique la colonisation de l'île par la Turquie qui ne s'est jamais vraiment tarie depuis 1974. Mais cette opposition, qui n'est pas nouvelle, n'est pas une force motrice du changement sur le dossier chypriote. C'est Ankara qui garde la main sur le dossier. Cependant, force est d'admettre que d'autres acteurs sont plus ou moins déterminants. En se focalisant sur le jeu d'Ankara, cet article pourrait laisser croire que la Turquie est la seule responsable de la situation actuelle. Évidemment, l'attitude turque à Chypre n'est pas le tout de l'explication du *statu quo* même si elle le détermine notoirement. Les Chypriotes grecs pèsent largement dans l'affaire, comme on a pu le voir avec leur position lors du référendum de 2004. De son côté, la Grèce a eu un rôle majeur dans la production de la division et son rôle après 1974 n'a pas été non plus négligeable. De même, les acteurs internationaux ont pesé également.

Au final, il est difficile de conjecturer l'issue de ce conflit mais quelques éléments sont à relever quand même. La stabilisation de la Turquie et le recul de l'armée dans le champ politique sont peut-être des facteurs positifs pour une évolution à Chypre. D'un autre côté, la conjoncture régionale avec le nouvel axe israélo-chypriote, sur fond de découvertes d'hydrocarbures, peut jouer dans le sens d'un maintien du *statu quo* turc sur l'île. Mais il est loisible de penser aussi que ces découvertes pourraient à l'inverse jouer en faveur d'une évolution. Devenue un *hub* énergétique, la Turquie pourrait négocier un assouplissement de sa position à Chypre contre la possibilité d'acheminer les nouvelles ressources vers l'Europe, ce couloir étant meilleur marché que l'acheminement par la Grèce. Tout ceci est de près ou de loin lié à l'évolution du dossier de l'adhésion turque à l'Union européenne. Sur ce plan-là, un scénario vertueux pourrait se produire : le règlement de la question chypriote permettrait à la Turquie de se rapprocher de l'UE et d'y adhérer. Étant désormais dans le même espace politique européen, la sécurisation de l'île ne poserait plus de problème à Ankara qui pourrait gagner à devenir la porte de l'acheminement du gaz entre la Méditerranée orientale et l'Union européenne. Les années qui viennent montreront si les volontés turque, chypriote et européenne veulent aller dans ce sens.

Bibliographie

- ATTALIDES M. (1979), *Cyprus, Nationalism and International Politics*, Q. Press, Édimbourg.
- BAKER E. (1959), «The settlement in Cyprus», *Political Quarterly*, vol. 30.
- BASRI E. H. (1998), *Turquie-Europe, Une relation ambiguë*, Éditions Syllepse, Paris.
- BERTRAND G. (2003), *Le Conflit helléno-turc*, Maisonneuve et Larose/Institut français des études anatoliennes, Paris.
- BERTRAND G. (2009), «Le fiasco chypriote, mauvais signe pour l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie et aux États ouest-balkaniques», *Politique européenne*, n° 29, automne, p. 103-123.
- BERTRAND G. (2010), «Le fiasco chypriote, mauvais signe pour l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie et aux États ouest-balkaniques», in MONCEAU N. (dir.), *L'Europe au miroir de la Turquie*, L'Harmattan, Paris.
- BILLION D. (1997), *La Politique extérieure de la Turquie. Une longue quête d'identité*, L'Harmattan, Paris.
- BILLION D. (2006), *L'Enjeu turc*, Armand Colin, Paris.
- BLANC P. (2006), «Entre insularité et division territoriale : les difficultés de la gestion de l'eau à Chypre», *Confluences Méditerranée*, 58, été, p. 103-105.
- BÖLÜKBASI S. (1998), «The Cyprus dispute and the United Nations : peaceful non settlement between 1954 and 1996», *International Journal of Middle East Studies*, vol. 30, août, p. 411-434.
- COPEAUX E. (dir.) (2001), «Recherches en cours sur la question chypriote», *Cahiers de recherche GREMMO*, Monde arabe contemporain, n°9.
- DORRONSORO G. (2009), *Que veut la Turquie ? Ambitions et stratégies internationales*, Autrement, Paris.
- DREVET J.-F. (2000), *Chypre en Europe*, L'Harmattan, Paris.
- IOANNIDES C. P. (1991), *In Turkey's Image*, Edition New Rochelle, New York.
- FINKEL C. (2006), *Osman's Dream : the Story of the Ottoman Empire 1300-1923*, John Murray, Londres.
- RICHARD P. A. (1976), *Political Geography and the Cyprus Conflict 1963-1971*, University of Waterloo, Waterloo, ON, Canada.
- ROY O. (2004), *La Turquie aujourd'hui. Un pays européen*, Universalis, Paris.
- TENEDIKES G. (1991), *Chypre, histoire récente et perspectives d'avenir*, Nagel, Paris.